

Zeitschrift: Reihe Kriminologie / Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie = Collection criminologie / Groupe suisse de travail de criminologie

Herausgeber: Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie

Band: 18 (2000)

Artikel: La question des tueurs en série dans la recherche criminologique

Autor: Borricand, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1051193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JACQUES BORRICAND

**LA QUESTION DES TUEURS EN SÉRIE
DANS LA RECHERCHE CRIMINOLOGIQUE**

Il n'est pas besoin de souligner l'actualité du sujet dont la presse se fait régulièrement l'écho et qui invite à la réflexion¹.

L'expression «tueurs en série» ou «serial killers», qui nous est familière aujourd'hui, est pourtant très récente. Elle ne remonte qu'à une vingtaine d'années. Avant les années quatre-vingts, les crimes en série appartenaient à une catégorie que les Américains dénommaient: «sans mobile apparent», dans la mesure où les motifs de ces actes ne semblaient pas correspondre à ce que les enquêteurs rencontraient habituellement (profit, jalouse, vengeance).

C'est le policier américain Robert Ressler du FBI, qui, dit-on, a utilisé l'expression «serial killer», dont la traduction littérale aurait dû être: «tueur serial». On lui a préféré l'expression équivoque de «tueurs en série».

L'intérêt de cette nouvelle dénomination a permis au FBI de distinguer le tueur en série de deux comportements délinquantiels voisins.

Le meurtrier de masse, le «mass murderer» est celui qui a tué au moins quatre personnes, souvent de sa famille, au même endroit et lors d'un même événement, dans un laps de temps généralement très court. L'élément intentionnel est toujours le même, malgré le nombre des victimes. Le sujet traverse une phase de crise de folie meurtrièrue durant laquelle il ne maîtrise plus la situation. Il utilise, en général, une arme à feu. Il ne cherche guère à fuir et se laisse capturer par la police ou est tué par elle.

1 Colloque sur les Serial Killers, Paris 10-11 octobre 1998, Centre International de Sciences Criminelles et Pénales de Paris.

Le tueur au hasard ou «spree killer» se rapproche plus du tueur en série, car, comme lui, il tue à plusieurs reprises à des endroits différents. Mais la distinction fondamentale est que le spree killer opère dans une durée de temps très courte et que ces meurtres découlent d'un même événement. Il utilise également des armes à feu. Il est à noter que, certains tueurs en série deviennent des tueurs au hasard, quand ils sentent que la police est sur le point de les arrêter.

Le tueur en série, au contraire, se caractériserait, pour le FBI, par trois événements distincts séparés par un certain laps de temps, lui permettant, à chaque séquence, de tuer plusieurs personnes à la fois. Agissant de sang froid, ce qui le distingue du tueur de masse, il n'a pas de mobile apparent, mais choisit ses victimes, contrairement au «spree killer». Cette distinction trouve sa projection dans une *étude* publiée par le FBI en 1990, qui recense les crimes commis de janvier 1977 à novembre 1987.

Type de meurtrier	Victimes tuées	Victimes supposées	Tentatives
Tueurs en masse (nombre: 112)	657	45	217
Spree killers (nombre: 501)	306	16	112
Serial killers (nombre 169)	935	934	125

Pour lire ce tableau, il faut apporter les précisions suivantes:

- *Par victimes tuées*, il faut comprendre des victimes pour lesquelles le meurtrier a fait des aveux complets.
- *Par victimes supposées*, il faut entendre celles pour le meurtre des- quelles une personne a été inculpée ou celles dont le meurtrier supposé a associé l'homicide, mais sans que jamais sa culpabilité n'ait été démontrée.
- La dernière catégorie, intitulée *tentatives*, regroupe toutes les vic- times qui ont échappé au criminel ou qui ont survécu à l'assaut.

Un deuxième rapport, l'*Uniform crime report* ne comporte pas de catégorie spécifique de tueur en série, mais contient des évaluations concernant les crimes sans motif apparent. Pour l'année 1990, il avait recensé 6 500 victimes de meurtres sans motif apparent.

Les agents spéciaux du FBI estiment entre 35 et 100 le nombre de «serial killers» actuellement en activité aux Etats Unis. Au Canada, il n'y en aurait que 8.

Cette approche tardive de la typologie de tueur en série s'explique principalement par le fait que ce type de délinquant agissant sans mobile apparent et sans lien avec sa victime, rendait malaisé les investigations policières. C'est aux Américains et plus particulièrement aux policiers du FBI, ainsi qu'à de nombreux chercheurs, que revient le mérite d'avoir proposé des amorces d'explication du phénomène du tueur en série et d'avoir mis en œuvre des techniques spécifiques pour faciliter la détection des «serial killers»².

On envisagera successivement, dans ce bref exposé, la spécificité en criminologie du phénomène des tueurs en série, puis les conséquences techniques d'identification du tueur en série que l'on peut en tirer.

2 S. BOURGOIN, *Serial killers*, Grasset 1999 ; E. CAMPOS et R. NOLANE, *Tueurs en série*, Plein Sud 1995; L. NEGRIER-DORMONT, *Criminologie de l'acte, Etude sur les tueurs en série*, Litec 1995; du même avec A. BOSSARD, R. NOSSINTCHOUK, *Le criminel de l'extrême, recherche criminologique sur le tueur à comportement systémique*, Chlorofeuilles édition 1997; T. SABOT, *Le phénomène des tueurs en série*, Mémoire D.E.A. 1995, Aix en Provence; O. BLANC, *Des tueurs en série*, mémoire D.E.A. 1999, Aix en Provence; E. LEYTON, *Second Thoughts on Theoretical Approaches to Multiple Murder, in Serial and Mass Murder: Theory, Research and Policy*, éd. Thomas O'Reilly-Fleming, Toronto 1996.

I Les recherches criminologiques sur le phénomène des tueurs en série

Avant de tenter de proposer une explication, il convient de décrire le phénomène du tueur en série, pour montrer pourquoi il ne peut être totalement assimilé au meurtrier ordinaire.

A La description du phénomène

Il convient de présenter successivement, les acteurs du drame criminel pour examiner ensuite la spécificité de l'acte du tueur en série.

1) *Les acteurs du phénomène*

Le phénomène des tueurs en série est à rapprocher de ce qui se passe dans le règne animal. En effet, il se crée une véritable relation prédateur-gibier qui donne un aspect particulièrement dramatique à ce type d'action criminelle.

a) Caractéristiques du tueur en série

Des études, essentiellement américaines, réalisées, on a pu dégager les traits suivants:

- *Sur le plan personnel*, intelligence supérieure à la moyenne, de race blanche (83%), mais moyenne d'âge sensiblement la même que pour les autres délinquants. De même, la proportion homme-femme est quasiment pareille (89% / 11%) au lieu de 87/13 pour les meurtriers en général. Il existe des tueuses en série (ex. Beverly Allit, l'infirmière maudite qui a tué en les empoisonnant et en les étouffant, quatre enfants).
- *Sur le plan social*, les chercheurs ont souligné l'influence des facteurs déstabilisants. L'environnement familial faisant apparaître des antécédents psychiatriques dans 53% des cas.

On observe souvent une mobilité de la famille (68% des cas), une structure parentale défaillante, une hégémonie de la mère (cf. Psychose, d'A. Hitchcock), un alcoolisme parental fréquent. A l'âge adulte, l'intégration socioprofessionnelle semble marquer par la banalité. On note une propension à vivre dans des habitations proches de l'insalubrité, à se complaire dans une certaine atmosphère morbide, à aimer la solitude. Leur vie sexuelle est souvent défaillante.

On doit se garder toutefois de toute généralisation hâtive. Certains serial killers ont eu une enfance heureuse, une famille équilibrée³. Ce qui frappe c'est l'apparente normalité du tueur en série que l'on a décrit comme étant le syndrome «du garçon d'à côté»⁴.

b) Caractéristiques de la victime

Ce qui frappe, c'est l'absence de lien entre le meurtrier et sa victime. Apparemment, c'est le *hasard* qui serait prédominant. On observera, toutefois, que le tueur intègre fréquemment de réels critères de choix qui constituent, en fait, une présélection. Des critères physiques ou moraux peuvent être retenus. On peut citer le cas de Ted Bundy, suspecté d'une soixantaine d'assassinats de jeunes filles sur le territoire de douze Etats américains, éconduit par une jeune fille aux cheveux blonds. Jack l'éventreur semblait s'être donné pour mission de débarrasser le monde des prostituées. Une prédisposition de certaines victimes doit être soulignée. C'est le cas des auto-stoppeuses ou des homosexuels. Enfin, la majorité des victimes sont des femmes (65%), alors que les victimes d'homicide classique sont à 22% des femmes.

A l'aide des statistiques de l'Uniform Crime Reports de 1991 rapportées par S. Bourgoin, nous pouvons dresser le tableau suivant:

³ Cf. NEGRIER DORMONT, op. cit.

⁴ M. PISTORIUS, Le syndrome « du garçon d'à côté », chez les tueurs en série, in Rev. Int. de Pol. Crim. n° 465-1997.

Caractéristiques	pourcentage de victimes de serial killer	pourcentage de victimes d'homicide	pourcentage de serial killer	pourcentage de meurtrier
sex				
Masculin	35%	78%	89%	87%
Féminin	65%	22%	11%	13%
ethnie				
Blancs	89%	49%	83%	41%
Noirs	10%	49%	17%	57%
Autres	1%	2%	négligeable	2%
meurtres intra-raciaux				
	95%	Noirs 93%	Blancs 86%	/

2) La spécificité de l'acte

L'expression, «tueur en série», apparaît réductrice, comparée à la violence des actes commis. Ce n'est pas le fait que plusieurs personnes soient mortes qui permet de penser qu'on a affaire à un tueur en série, ce sont les circonstances dans lesquelles a lieu la mise à mort.

D'abord, ce qui frappe, c'est *l'absence de mobile apparent*. Les meurtres à mobile émotionnel (vendettas) les meurtres à mobile idéologique (terrorisme), les crimes crapuleux (Landru, Petiot, ou plus récemment Thierry Paulin, qui, dans les années 90, tua plusieurs dames âgées, pour leur soutirer de l'argent), ne peuvent être rangés dans la catégorie des tueurs en série.

Ensuite, si, pour chaque tueur en série, on peut déceler un *modus operandi* qui lui est propre, il est néanmoins possible de dresser un tableau général des caractéristiques du mode opératoire des tueurs en série, que ce soit au niveau des moyens qu'ils emploient ou de la scène du crime.

a) Les moyens employés

Les moyens d'approche de la victime peuvent être différents, selon qu'on a affaire à ceux qui sont géographiquement stables, dont le «territoire de chasse» est délimité et ceux qui seraient géographiquement passager, les chasseurs nomades.

Les techniques d'approche se caractérisent généralement par la ruse. Madame Negrer-Dormont considère que la «phase de séduction est capitale. Souvent, l'étape est prolongée, car le tueur exulte de plaisir à l'idée de tromper la vigilance de sa future proie».

Si l'on compare l'utilisation des armes des tueurs en série avec les meurtriers, on observe que les tendances sont inversées: peu d'armes à feu.

b) La scène du crime

Les actes entourant la perpétration du meurtre se caractérisent par des tortures, des actes de barbarie, des mutilations en tous genres. Les actes sexuels avant et après la mort expriment la soumission totale de la victime.

- Ces actes sont souvent des viols, mais il faut, dans ce cas, distinguer le violeur en série, du tueur en série. Le violeur en série ne cherche que le viol de sa victime. S'il lui arrive de lui donner la mort, c'est pour éviter qu'elle ne fournit sa description à la police et ne puisse pas le reconnaître, c'est-à-dire pour des raisons d'opportunité.

Le cas du tueur en série est différent. Pour lui, le viol n'est qu'un acte sexuel entourant le meurtre. Le meurtre est sa motivation première et constitue l'acte sexuel ultime. En somme, le tueur en série a toujours prémedité son meurtre, même s'il n'en a pas conscience, alors que le meurtre commis par un violeur en série peut ne pas être prémedité.

- La *signature* du crime est personnelle au tueur en série. Elle constitue sa véritable marque de fabrique. Elle procède d'une véritable ritualisation. La victime est réduite à l'état d'objet

dans ce rituel. C'est pourquoi on a pu parler de processus de *réification* ou de *chosification* de la victime au cours de laquelle la victime est réduite à l'état d'objet sexuel que le tueur en série utilise dans le seul but de donner vie à ses fantasmes. Ainsi, le tueur met en scène le corps de ses victimes.

La principale recherche systématique sur les meurtres en série est celle de Ressler, publiée en 1988. Elle a porté sur 36 sujets incarcérés ayant commis un total de 118 meurtres permettant de dégager des analyses intéressantes sur les façons qu'ont les tueurs en série, de perpétrer leurs crimes. Ressler a proposé de distinguer deux types de meurtriers. Le *meurtrier organisé*, se caractérise par une planification du crime, un choix des victimes, des actes agressifs post mortem. Le *meurtrier désorganisé*, au contraire, commet des actes violents post mortem, dépersonnalise sa victime. Toutefois, Ressler, lui-même, a reconnu les limites de cette typologie. Elle demeure utile dans la mesure où elle peut permettre de démontrer les facteurs et les mécanismes qui conduisent une personne à se plonger dans cette spirale de violence et de mort.

B L'explication du phénomène

Il est difficile de proposer une explication de ce type de délinquance. On peut avancer quelques facteurs qui constituent toutefois, une amorce d'explication.

1) Etude de la personnalité criminelle

Elle peut permettre une meilleure compréhension du passage à l'acte.

- Le *psychotique* n'a pas du tout conscience de son état. Il est en rupture avec la réalité extérieure. Il va même jusqu'à lui en substituer une autre, ce qui induit d'énormes problèmes de communication.

- La *schizophrénie* se caractérise par une dissociation de la personnalité qui s'exprime par des incohérences au niveau de la vie affective et qui est marquée par la brutalité et l'intensité.
- La *paranoïa*, se manifeste, soit par un délire d'interprétation, soit par un délire de persécution.

Le docteur Bénézech a opéré la projection de ces données psychiatriques en termes criminologiques, en proposant une typologie du tueur psychotique. Seuls 12,5% des tueurs en série seraient considérés comme psychotiques et donc légalement fous.

Le tueur psychotique se caractériserait par les traits suivants:

- mère pathologique,
- antécédents pénaux rares,
- antécédents psychiatriques fréquents,
- chimiothérapie psychotrope insuffisante ou arrêtée,
- vit seul ou avec ses parents,
- solitaire,
- voyage peu,
- comportement dangereux annonciateur du crime,
- pas de préméditation (sauf paranoïaques),
- victime connue ou de proximité,
- agit toujours seul,
- peu de dialogue avec la victime,
- pas de tortures préliminaires,
- utilise l'arme qui lui tombe sous la main,
- passage à l'acte désorganisé et très violent,
- énucléation, castration possible,
- acte sexuel non sadique possible,
- angoisse majeure pendant le crime,
- syndrome hallucinatoire, délirant et/ou dépressif,
- abandonne le cadavre sans précautions,
- prostration parfois près du cadavre de sa victime,
- suicide fréquent après le crime,
- se dénonce ou se laisse arrêter sans résistance,

- multiplicité possible des victimes dans un court laps de temps,
- irresponsable pénalement⁵.

En revanche, *les psychopathes*, seraient en majorité considérés comme responsables. Yamarellos et Kellens⁶ insistent sur leur caractère asocial voire antisocial. Quatre traits essentiels peuvent être notés: irritabilité, instabilité, déséquilibre mental, exigence d'un plaisir immédiat. Le docteur Bénézech a proposé un tableau de ce type de délinquant:

Tueur psychopathe:

- père absent, délinquant ou violent,
- antécédents pénaux fréquents,
- long dialogue possible avec la victime,
- tortures ante mortem possibles,
- utilise l'arme ou le moyen qu'il porte ou qu'il garde,
- maîtrise possible de la victime,
- sadisme sexuel possible,
- alcoolisation au moment du crime,
- dissimule parfois le cadavre de sa victime,
- quitte les lieux du crime,
- suicide rare après le crime,
- cherche à échapper à la police.

Une illustration du tueur psychopathe peut être fourni par Guy Georges, le tueur de l'Est parisien.

Parmi les traits marquants des tueurs en série, la *composante sexuelle* apparaît comme une *dominante capitale* des tueurs en série, qui sont fréquemment atteints de plus ou moins profondes déviances sexuelles. Tout l'éventail des perversions sexuelles se retrouve, le sadisme étant l'expression privilégiée du mode opératoire.

⁵ M. BENEZECH, Les tueurs en série, Rev. de psychiatrie légale, Forensic, pp. 26-32, n° 1, décembre 1992.

⁶ Tueur psychopathe.

Mais, l'étude de la personnalité du délinquant n'est pas à même de tout expliquer. Elle doit être complétée par l'éventail des facteurs criminogènes.

2) *Les facteurs criminogènes*

Parmi les *facteurs criminogènes*, on n'insistera pas sur le caractère criminogène de la famille dont la défaillance dans la contribution de la personnalité favorise la transgression des interdits. Ce facteur n'est pas spécifique au tueur en série. D'ailleurs, certains d'entre eux ont bénéficié d'un environnement familial satisfaisant (Ted Bundy par exemple).

Mais il est certain que le contexte social, notamment la *société américaine*, est une *société de violence* qui exacerbe l'individualisme et pousse ses membres à un profond désir de reconnaissance. *La vente des armes* est très facile. Enfin et surtout *le rôle des médias*, dans le développement du phénomène des tueurs en série, est capital. L'imagination des journalistes: vampire de Sacramento, cannibale de Milwaukee, boucher de Plainfield, prédateur de la nuit, des films tels que «le silence des agneaux» de Jonathan Demme, ont contribué à développer un véritable culte autour des tueurs en série, friands de publicité. Cela explique peut-être que la société américaine favorise la multiplication des tueurs en série, dont le nombre est beaucoup plus limité en Europe.

A côté de l'étude de la personnalité criminelle et de l'examen des facteurs sociologiques, il faut souligner la spécificité du mécanisme du passage à l'acte.

3) Le passage à l'acte comme facteur criminogène

Le *mécanisme du passage à l'acte*, comme facteur criminogène, se présenterait chez les tueurs en série, sous forme de trois processus qui s'entremêlent en raison des passages à l'acte qui amène le meurtrier au contact de sa victime.

Puis, une chosification de celle-ci qui le conduit à la réduire à l'état d'objet sexuel. Enfin, un processus d'emportement, qui installe le tueur dans une sorte de spirale ascensionnelle, qui souvent le conduit à sa perte.

Depuis une vingtaine d'années, les chercheurs américains ont proposé *plusieurs typologies* des motivations des tueurs en série.

Ronald Holmes a dégagé quatre principaux mobiles conduisant à la typologie suivante:

- Le *visionnaire* est amené à tuer parce que des voix ou des visions lui ordonnent de le faire;
- Le *missionné* a ressenti comme une sorte de devoir, le fait d'éliminer une certaine catégorie de personnes: prostituées, Juifs, Noirs, homosexuels;
- L'*hédoniste* établit un lien de violence et un certain plaisir, la plupart du temps de nature sexuelle.
- Enfin, le *tueur autoritaire* retire du plaisir dans la capacité d'exercer un contrôle et un ascendant total sur la victime.

*Proulx*⁷ a identifié trois profils de scénarios délictuels:

- *le sadique*, qui a des fantasies sexuelles déviantes. Son acte est prémedité. Armé, il séquestre sa victime, la torture et la tue;
- *le colérique*, qui est motivé par la rage et l'hostilité. Son acte n'est pas prémedité. Lui aussi, il humilie la femme et se livre à un excès de violence;

⁷ Etude à paraître à Montréal.

- *l'opportuniste.* Son acte n'est pas prémedité. Il exprimera une antisociabilité polymorphe.

On doit se montrer *prudent* sur cette *présentation nord-américaine*. Les tueurs en série européens, et, notamment français, sont très différents des serial killers américains. Ils sont moins nombreux, avec des séries moins longues et des mises en scène moins spectaculaires. Le rôle des médias est moins important qu'aux Etats-Unis, où certains serial killers ont leurs fans club. «La réalité est plus sordide et plus pitoyable» dit le docteur Daniel Zagury⁸. «Il est totalement grotesque de vouloir à tout prix coller aux criminels français des caractéristiques importées et qui sont dans une large mesure, les symptômes d'une société beaucoup plus violente que la nôtre dans ses fondements mêmes, dont le rapport très singulier à la loi, au sexe, à la religion, imprègne la criminalité. Le serial killer est l'envers du rêve américain, son cauchemar».

On soulignera d'autre part, que beaucoup d'auteurs, qui ont étudié les meurtriers sexuels en série, ne les ont pas replacé dans le contexte plus large de la criminalité sexuelle et de la violence en général⁹. Or, il serait particulièrement intéressant de savoir si le motif sexuel est principal dans la carrière de ces criminels, ou s'il faut inscrire leurs motivations dans un cadre plus large de domination et de puissance. Cette volonté de puissance, présente chez d'autres criminels, trouverait un exutoire et une concrétisation dans l'agression sexuelle.

On a effectivement noté que, dans une grande partie des agressions sexuelles, le *plaisir de dominer semble supérieur, pour l'agresseur, au plaisir sexuel lui-même*.

8 Interview, Le nouvel observateur, 3 au 8 février 2000.

9 PROULX, GUAY, SAINT-YVES, OUIMET, Les agresseurs sexuels de femmes, Ecole de Criminologie, Montréal 1998; M. CUSSON, Les homicides d'hier et d'aujourd'hui, Montréal, Les cahiers de recherches criminologiques n° 24, Université de Montréal, Centre International de Criminologie Comparée.

L'étude systématique des fantasmes, de leur rôle et de leur importance dans l'élaboration de la personnalité du meurtrier en série pourrait permettre de répondre à ces questions. Ces fantasmes font-ils partie intégrante de la structure interne du sujet, ou, ne sont-ils que la manifestation et le support d'autres traits de sa personnalité? La question est débattue en théorie, mais n'a pas encore été tranchée.

Le meurtre en série pourrait aussi trouver une explication dans le *concept d'addiction*. Existe-t-il une addiction au meurtre? On observera la propension qu'ont les tueurs en série à reporter leurs actes invariablement, comme sous l'influence d'une pulsion irrésistible. Souvent, en effet, les tueurs en série doivent leur acte comme une chose nécessaire à une certaines tension interne qui les invite à tuer. Ceci est caractéristique des addictions où il existe cette sensation bien connue des toxicomanes et qu'il est convenu d'appeler «*le manque*». Une personne qui subit cet état de manque ressent alors un véritable malaise. La réalisation du comportement addictif devient alors une véritable forme de thérapeutique pour la personne en état de manque. Aussi, une fois le comportement effectué, l'addicté ressent un véritable soulagement interne. Ce même procédé curatif peut être observé chez les tueurs en série. Ainsi, le docteur Bénézech affirme que, pour le tueur en série, le meurtre constitue un véritable apport positif physique du spirituel, «ils tuent pour se soigner»¹⁰. Ajoutons à cela, que les comportements addictifs incluent une certaine dose de risque. C'est le risque qui crée, chez le sujet, l'excitation recherchée.

Une *recherche est en cours au Canada*, sous la direction de Jean Proulx et Maurice Cusson. Elle doit s'appuyer, notamment, sur un mémoire à paraître prochainement dans lequel 50 meurtriers ont été évalués (Eric Beauregard). Son ambition, à travers une analyse qualitative et systématique des meurtriers sexuels, est de découvrir une logique interne à leurs actes, de dégager un profil psychosocial per-

10 BENEZECH, Les tueurs en série, Rev. de psychiatrie légale, Forensic, p. 26-31, n° 1, déc. 1992.

mettant de mettre au point les techniques opérationnelles les plus fines pour lutter contre ce type de délinquance.

II La recherche criminalistique appliquée à la lutte contre le phénomène des tueurs en série

Face à l'extension du nombre des homicides non résolus, les services de police ont mis au point des systèmes informatisés permettant de regrouper les données concernant ces crimes, afin d'établir des recouplements et si possible de les résoudre. Systèmes que l'on complète aujourd'hui par une technique, le profilage psychologique.

A Le recouplement des données

1) Le VICAP

C'est aux Etats-Unis, au FBI, qu'a été créé en 1984, un centre destiné à rassembler les informations relatives aux crimes violents appelé: *Centre National d'Analyses du Crime Violent* (N.C.A.V.C. National Center for the Analyses of Violent Crime).

C'est un réseau informatisé où, à l'aide du système *VICAP* (Violent Crime Apprehension Program), sont répertoriés:

- 1) les crimes commis, élucidés ou non élucidés, ainsi que les tentatives de meurtre sans mobile apparent ou à connotation sexuelle;
- 2) les personnes disparues sans trace;
- 3) les cadavres de victimes d'homicide, non identifiés;
- 4) les cas de viol et d'abus sexuel sur enfants, ainsi que les incendies criminels.

Le policier qui a en charge une affaire recouvrant un de ces cas, doit remplir un questionnaire de 15 pages comportant 189 entrées et l'adresser au VICAP pour traitement des données par ordinateur.

Celui-ci procède immédiatement à une comparaison des différentes réponses données dans le rapport avec celles déjà enregistrées dans l'ordinateur. Sur près de 6 000 cas, l'ordinateur sélectionne alors les 10 cas offrant le plus de similitudes avec celui qui lui a été soumis.

Il faut alors en revenir à l'analyse humaine, afin de comparer les différentes affaires et de déterminer si les différents meurtres qu'elles concernent peuvent être reliés entre eux et sont le fait d'un seul et même auteur.

2) Les autres expériences

a) L'amélioration canadienne: le SALCV

Créé vers les années 80, le «fichier des crimes graves» avait pour objet de saisir les renseignements sur les homicides à l'aide de questionnaires que les enquêteurs sur le terrain remplissaient et transmettaient à des analystes.

Pourtant, en 1990, les informations recueillies sur quelque 800 cas, n'avaient permis de résoudre aucun crime. Soucieux d'affiner ce dispositif, les chercheurs ont fait appel à plusieurs experts des sciences du comportement, dont le docteur Peter Collins. Une liste de deux cent soixante-deux questions a été établie. Le SALCV, *système d'analyse des crimes de violence* était créé. Il recense les crimes violents suivants:

- les homicides et les tentatives d'homicide, qu'on en connaisse ou non les auteurs;
- les cas d'agression sexuelle réglés ou non réglés;
- les cas de disparition, lorsque la personne n'a pas été retrouvée et que les circonstances indiquent la probabilité d'un crime;
- les cadavres non identifiés, lorsque l'on sait ou que l'on croit qu'il s'agit d'un meurtre;
- les enlèvements et les tentatives d'enlèvement perpétrés par quelqu'un d'autre qu'un parent.

Lorsqu'un crime grave a été commis, et qu'il doit, selon les critères établis, être signalé au SALCV, l'enquêteur remplit le questionnaire et l'envoie au centre SALCV, responsable de la région où le crime a été commis. Le questionnaire est soumis à un contrôle de qualité (certains centres effectuent même deux contrôles). Si le contrôle est réussi, les données sont versées dans l'ordinateur du SALCV par une personne spécialement formée. Si le questionnaire échoue au contrôle de la qualité, on communique avec l'enquêteur pour discuter des points à clarifier ou on lui retourne le questionnaire pour qu'il le remplisse correctement.

Une fois que les données du questionnaire ont été versées dans le système, le spécialiste du SALCV procède à leur analyse. Ce travail consiste à effectuer des recherches sur la victime et sur l'agresseur, s'il est connu. Le spécialiste devra, pour ce faire, examiner toutes les informations disponibles, en utilisant, entre autres, les systèmes automatisés de rapports sur les renseignements judiciaires, les dossiers des libérés conditionnels et toute autre source fiable. Il examine aussi toutes les déclarations, les rapports et les photographies et communique avec les enquêteurs s'il le juge nécessaire.

Le bilan du SALCV est positif. En mai 1997, on dénombrait 20 000 cas. Plus de 3 200 liens ont été consignés au système.

Un certain nombre de pays (Belgique, Autriche, Australie, Hollande, Royaume-Uni, certains Etats américains, comme le Tennessee et l'Indiana) ont adopté le SALCV canadien comme principal système d'analyse des liens entre les crimes graves.

Toutefois, ce système rencontre encore des difficultés, du fait de la résistance des enquêteurs qui hésitent à remplir ce long questionnaire, ou de leur réticence à livrer des preuves clés, malgré la confidentialité du système.

b) Le retard français

- Les fichiers actuels se révèlent insuffisants.
- Le *fichier automatisé d'empreintes digitales* (FAED) centralise les empreintes de près de 800 000 personnes.
- Le *fichier CANONGE* centralise les photos des individus ayant déjà fait l'objet d'une condamnation pénale.
- Le *fichier des empreintes génétiques*, créé par la loi du 17 juin 1998, a déjà permis d'élucider près de trois mille affaires pénales.

Le handicap français est l'insuffisance de la centralisation et l'absence d'analyse criminologique centralisée.

L'exemple de Guy Georges, dit le «tueur de l'Est parisien» est significatif. L'absence de données centralisées lui a permis de violer et tuer des jeunes femmes de 1984 à 1998. Il aura fallu trois ans à la police pour procéder à son arrestation.

c) Une coopération européenne

Elle se fait de plus en plus sentir. INTERPOL, depuis longtemps, s'efforce de développer une coopération. Une unité d'analyse criminelle (ACIU) a été créée en 1993 et est devenue opérationnelle en février 1994.

Son objectif est de produire des analyses dans de nombreux domaines de la criminalité, en utilisant le plus souvent les trois méthodes suivantes:

- l'analyse d'affaires particulières;
- l'analyse comparative de plusieurs affaires;
- l'analyse portant sur des groupes de malfaiteurs.

B Le profilage psychologique¹¹

Cette technique a été créée à la fin des années 50 par un psychiatre américain du nom de James Brussel, surnommé le «Sherlock Holmes du divan». Le profilage consiste à analyser les faits pour comprendre quel type de personnalité peut en être à l'origine. Une application célèbre de cette technique a été réalisée pour identifier Richard Chase. La police de Sacramento avait fait appel aux services de Robert Ressler qui avait pu dresser sur la base des indices et du modus operandi une sorte de portrait robot qui s'est avéré correspondre à la réalité¹².

Il demeure que le profilage est une technique très complexe à mettre en œuvre. Elle suppose, non seulement des connaissances théoriques de l'action criminelle, mais aussi une bonne connaissance du terrain. Le profileur doit avoir un esprit de déduction et une intuition infailable.

Au FBI, les spécialistes du «profiling» composant l'unité des sciences comportementales (BSU.), basée à l'académie de Quantico, sont tous d'anciens policiers ayant une longue expérience de l'investigation sur le terrain en matière d'homicides.

Mais le nombre de profileurs est encore, à l'heure actuelle, relativement réduit en Europe. En France, on ne peut citer que deux ou trois profileurs. Pierre Leclair a une formation de psychologue clinicien et il est rattaché depuis 1998 à la direction centrale de la police judiciaire. Interviewé par S. Bourgoin, il a évoqué les difficultés de sa

11 Thierry TOUTIN, Le profil psychologique de l'investigation criminelle, I.H.E.S.I., rapport d'études sous la direction de S. BOURGOIN, session 1996/1997.

12 Robert RESSLER K., Tom SHACHTMAN, qui établissent le profil suivant: «blanc de 25–27 ans; maigre, atteint de malnutrition. Vit dans un logement sordide et mal tenu où l'on découvrira, selon toute vraisemblance des indices accablants. Antécédents psychiatriques, usage de drogues probable. Célibataire, on ne lui connaît pas d'amis (masculins ou féminins). Sans emploi. Perçoit peut-être une pension d'invalidité. S'il ne vit pas seul, il habite chez ses parents, mais c'est peu probable. N'a pas effectué de service militaire. A abandonné très tôt ses études. Souffre certainement d'une forme de psychose paranoïde» in Whoever fights monster, pp. 11–13, Simon and Schuster, 1992.

mission. Souvent utilisé comme ultime secours par les patrons des brigades criminelles, il déplore d'intervenir trop tardivement dans les enquêtes. D'autre part, n'ayant pas la qualité d'officier de police judiciaire, les premières constatations sont faites par les services de police et de gendarmerie.

Enfin, il pense qu'un outil de type VICAP devrait être mis en place.

Toutefois, ces critiques pourraient progressivement être gommées. Le service de Leclair, très récent, devrait monter en puissance. Cela nécessite une coordination au niveau mondial des services recueillant les données d'ordre criminel.

Des policiers doivent recevoir une formation adaptée, avec des notions de psychologie, de criminologie, de médecine mentale. Mais rien ne remplace une connaissance solide du fonctionnement de l'institution policière¹³.

En conclusion, on peut souligner que la recherche criminalistique appliquée apporte des éléments de réponse significatifs dans la détection des serial killers, qui pourront contribuer, dans un avenir proche, à mieux cerner le profil de ce type de délinquants pour prévenir leurs agissements.

13 On peut également citer le nom de Michèle AGRAPART-DELMAS qui est une psychologue en criminologie et qui donne des cours aux directeurs d'enquête de la gendarmerie. Elle estime que le développement du profilage devrait permettre de doubler le taux de réussite d'élucidation de crimes.